

Conditions Générales

1 GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les produits ou services proposés par Dénivelé positif (désignée ci-après : D+) par l'intermédiaire de la plateforme d'inscription njuko (son site web, son site mobile ou son application), (ci-après les Conditions Générales de Vente).

Le terme « Le client » désigne, le ou la client(e)/le/la consommateur(-trice) ou le parent/son/sa tuteur/trice légal(e) si le client est mineur dans son pays de résidence. L'inscription à l'Événement implique l'acceptation expresse et sans réserve du client au règlement de l'Événement (qui doit figurer dans un document distinct disponible à minima sur le site internet de la course) et des présentes Conditions Générales de Vente.

Le présent document vient compléter les Conditions d'Utilisation de la plateforme d'inscription en ligne (ci-après njuko), accessibles à l'adresse <https://www.njuko.net/cgu/1>.

En cas de contradiction entre les termes des Conditions d'Utilisation de njuko et les présentes Conditions Générales de Vente et le Règlement, il conviendra de faire prévaloir les termes de ces derniers.

Le site njuko par l'intermédiaire duquel le client a effectué sa commande, permet à des vendeurs et organisateurs professionnels de lister et vendre leurs produits et services. Bien que la plateforme njuko facilite les transactions réalisées sur cette dernière, njuko n'est pas le vendeur ou l'organisateur des produits et services relatifs à l'Événement. En conséquence, pour la vente des produits ou services relatifs à l'Événement, un contrat de vente est formé uniquement entre le client et l'Organisateur. L'Organisateur est responsable des ventes de produits ou services relatifs à l'Événement et des réclamations ou de tout autre problème survenant ou lié au contrat de vente entre le client et l'Organisateur. Si, en complément de son inscription à l'Événement, le client a commandé, à titre payant ou gratuit, un produit ou service se rapportant à l'Événement, à l'exception des Prestations de Tourisme, auprès de l'Organisateur via njuko (son site web, son site mobile ou son application) alors les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables et constituent le contrat de vente qui lie le client à l'Organisateur.

2 Prestations de D+

D+ est une association sans but lucratif active dans l'organisation de manifestations sportives. Son activité consiste non seulement à la mise en place de courses pour son propre compte mais aussi à permettre la conclusion d'un contrat entre le client et des organisateurs tiers, en traitant les inscriptions des athlètes, en gérant leurs données, en encaissant les finances d'inscription et en fournissant les dossards. D+ permet ainsi la conclusion directe de contrats relatifs à la participation d'événements sportifs entre l'organisateur et le client, pour lesquels chaque organisateur édicte ses propres conditions.

3 ACCEPTATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les conditions applicables à toute demande d'inscription aux courses gérées par D+. Par son inscription, le participant déclare accepter les présentes conditions de participation, ainsi que la réglementation sportive de Swiss Athletics.

L'ensemble des données fournies par l'acheteur et la confirmation enregistrée valent preuve de la transaction. La confirmation vaut signature et acceptation des opérations effectuées. Le vendeur a l'obligation de communiquer par courrier électronique confirmation de la commande enregistrée. Le présent règlement est soumis au droit suisse.

4 CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente ne sont pas applicables aux biens et services que le client a pu acquérir, de quelque façon que ce soit, auprès d'un tiers, que ce tiers soit mandaté – licencié, ou non par l'Organisateur. Les produits et services concernés par les présentes Conditions Générales de Vente sont uniquement ceux fournis directement par l'Organisateur et commandés via njuko.

5 PRIX

Les offres de produits et services sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site de la manifestation concernée.

Le prix des produits et services est indiqué en francs suisses (CHF), toutes taxes comprises, au taux en vigueur au jour de la commande. Les prix ne tiennent pas compte d'éventuelles offres promotionnelles et réductions personnelles (« code promo »), indiqués avant la validation finale de la commande. Les prix tiennent compte de la TVA suisse applicable au jour de la commande et tout changement du taux légal de TVA sera automatiquement répercuté sur le prix des produits présentés sur njuko. Toutefois les prix ne pourront être modifiés une fois la commande de l'utilisateur passée.

6 PAIEMENT

Le paiement s'effectue au moment de la validation de la commande par débit de la carte de crédit indiquée pendant la procédure de commande, par débit direct ou par virement en ligne (Visa Mastercard, Twint, Postfinance, Apple-Pay, Google-Pay, Samsung-Pay, Sofortbanking, Virement bancaire). Le paiement par facture n'est pas admis, sous réserve de l'accord de l'organisateur de la manifestation. Le délai de paiement est alors de 30 jours. En cas de retard de paiement, le client est en demeure de payer la somme due sans autre formalité ; un courriel de rappel lui sera adressé. D+ se réserve le droit de faire valoir des intérêts moratoires et le dommage supplémentaire.

7 ANNULATION

Si l'organisateur décide d'annuler ou de reporter la date de la manifestation ou d'en modifier le lieu, l'inscription reste valable par principe. Il appartient à l'organisateur de décider cas échéant d'un éventuel remboursement. Le client qui décide de renoncer a posteriori à une manifestation sportive pour laquelle il était valablement inscrit n'a pas droit au remboursement. Il peut, à son choix, conclure une assurance annulation par l'intermédiaire de D+ aux conditions de l'assurance. Le client peut, jusqu'au début de la manifestation sportive, modifier le choix de l'épreuve à laquelle il s'est initialement inscrit en s'acquittant de l'éventuelle différence tarifaire. Cette modification ne donnera lieu à aucun remboursement.

8 PARTICIPATION

Par sa participation à la manifestation sportive à laquelle il s'est inscrit, le client accepte, en sus des présentes conditions générales, celles imposées par l'organisateur disponibles auprès de ce dernier. Le client s'engage en particulier à respecter les règles de sécurité, d'accès et d'âge. En cas de violation desdites règles, édictées par l'organisateur ou ressortant de dispositions légales, le client peut être exclu de la manifestation sans indemnisation.

9 RESPONSABILITÉ DE D+

La responsabilité de D+ vis-à-vis du client est strictement limitée aux cas de dol et/ou de faute grave ainsi qu'à son rôle d'intermédiaire entre le client et l'organisateur de manifestation. Elle ne répond en particulier pas de violations contractuelles par l'organisateur de la manifestation, d'actes de le client qui lèseraient l'organisateur ou un tiers ou du fait des produits commerciaux proposés par l'organisateur ou des tiers par son intermédiaire. Malgré tout le soin apporté dans la réalisation de son site internet sur la plateforme njuko et à son actualisation régulière, des erreurs peuvent s'être glissées dans les informations présentées. D+ veille à l'exactitude et à la véracité des renseignements contenus sur son site. Le client procédera néanmoins à toutes vérifications utiles et doit considérer que les données qui apparaissent sur le site sont ainsi fournies à titre d'information. Les informations et illustrations figurant sur le site n'ont donc pas de valeur contractuelle et n'engagent pas la responsabilité de D+ vis-à-vis du client.

10 RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Le client est responsable vis-à-vis de D+ de tout dommage causé par une intention contraire aux présentes conditions générales ou par négligence. Le client sera en outre tenu responsable des dommages subis par D+ en lien avec une utilisation non autorisée ou abusive des données fournies, des informations et publications figurant sur le site de njuko ou des prestations offertes par D+.

11 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des contenus de D+ accessibles sur son site ou les applications mobiles, sont protégés par des droits d'auteur et, sauf mention contraire, ils appartiennent exclusivement et en intégralité à D+. La reproduction, la diffusion, la transmission (sous forme électronique ou autre), la modification, la mise en relation ou l'utilisation des contenus (en tout ou partie) à des fins privées, publiques ou commerciales sont interdites sans l'accord préalable écrit de D+.

12 DISPOSITIONS FINALES

D+ se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales en tout temps. Les modifications seront en vigueur dès leur mise en ligne sur le site de D+. Si une ou plusieurs clauses des présentes conditions générales devai(en)t être nulle(s) ou inaplicable(s) en tout ou en partie, la validité ou l'applicabilité des autres dispositions n'en serait pas affectée. Dans ce cas, les parties remplaceront la disposition nulle et non avenue ou non applicable par une disposition valide et applicable, qui répondra au maximum à l'objectif économique poursuivi par la disposition à remplacer. Cela s'applique également au cas où les présentes CGV devaient contenir une lacune au niveau des règlements. Outre les présentes conditions générales, le droit suisse est exclusivement applicable à la relation contractuelle entre le client et D+. Les litiges découlant de la relation contractuelle entre D+ et un client seront portés exclusivement devant les tribunaux vaudois, à l'exception du recours au Tribunal fédéral.